



Photo par H. Dupont - MNHN

Atelier « jeux de rôles » avec Aurélien Judic (doctorant CESCO - MNHN et Mugo)

Objectifs de l'atelier

Cet atelier sous la forme d'un jeu de rôle et de mise en situation avait pour **objectif de développer un argumentaire** aussi bien en faveur qu'en défaveur de la mise en place de programmes de sciences participatives.

Déroulé

Les participants et participantes ont réfléchi en binôme ou trinôme à des situations de blocage, par exemple quand les membres d'une copropriété sont en désaccord sur le fait de demander aux jardiniers qui entretiennent leur cour de réaliser des programmes de suivi de la biodiversité ou encore à l'échelle d'une commune, d'une cour d'école ou même d'un jardin privé.

Le but était de **faire émerger le plus d'arguments possible** mais aussi de donner l'opportunité aux participants et participantes à l'atelier de mieux **comprendre les résistances à l'œuvre vis-à-vis de ces programmes**. Certains ont été étonnés des arguments avancés, notamment ceux en défaveur. Cet atelier a permis de mettre en exergue qu'un même argument pouvait autant être un frein ou qu'un levier selon la position des acteurs qui l'utilisait.

A titre d'exemple : la connaissance du patrimoine naturel a été proposé comme un argument levier mais a été aussi vu comme un frein au prétexte qu'une bonne connaissance des espèces pouvait être problématique si des espèces à enjeux étaient répertoriés, par exemple si le site à vocation à être aménagé dans un court ou moyen terme.



Il a été intéressant d'observer que les participants avaient parfaitement conscience des limites dans la mise en œuvre des programmes de sciences participatives. Cependant, un point d'attention a émergé lorsque, lors de la réflexion autour des freins et leviers, un des participants a manifesté sa méconnaissance des sciences participatives dans leur globalité. Ce moment a été charnière dans l'atelier puisqu'il a permis de prendre un temps collectif pour revenir sur les fondements des sciences participatives. Avec, comme point d'orgue, l'idée que la grande majorité des français n'ont jamais entendu parler de ces dernières. La conclusion qui nous est apparue était donc de dire que notre atelier avait très probablement été trop vite et qu'il semble fondamental de prendre le temps d'expliquer le contexte plus global des sciences participatives avant d'entrer plus en détail sur des programmes particuliers.

Au final, ce sont 10 leviers et 11 freins qui ont été identifiés par les participants et participantes à l'atelier. Il ne s'agit pas de listes exhaustives, mais sont le reflet de la diversité des participant-e-s de l'atelier et de leurs contextes.

Synthèse des leviers identifiés par les participant-e-s

Des leviers directement liés à l'application des protocoles :

- Opportunité pour se former
- Possible de valoriser les données
- Meilleure connaissance du patrimoine présent dans le site (pouvant permettre une meilleure adaptation de la gestion)
- Permet de donner du sens aux pratiques des gestionnaires et des jardiniers
- Les sciences participatives favorisent les expériences de nature

Des leviers relevant de l'impact des changements de pratiques liés à la mise en place des protocoles

- Gain de temps via les changements de pratiques (gestion écologique moins chronophage)
- Favorise le service de pollinisation (et donc l'alimentation)
- Mise en place de prairie favorise le rafraîchissement
- Les sites peuvent contribuer au corridors écologiques
- Permet d'accroître la valeur du site (si ce n'est la réhabiliter)

Synthèse des freins identifiés par les participant-e-s

Des freins liés au manque de moyens :

- Les gestionnaires n'ont pas le temps (pression de leur hiérarchie)
- Impossibilité d'augmenter les fréquences de passage
- Peur de l'engagement à faire un suivi tous les ans
- La formation est sûrement coûteuse

Des freins liés à la motivation des équipes et à des a priori sur les protocoles :

- L'acquisition des connaissances sur les rhopalocères (papillons dits "de jour") peut être coûteuse et n'intéresse pas forcément les jardiniers (considérant que les programmes sont trop éloignés de leur métier)
- Mettre des protocoles en place demande un grand niveau de technicité
- C'est un truc d'intello (sciences participatives peu accessibles)
- Tous les sites ne sont pas adaptés aux programmes (i.e. il faut absolument mettre en place les protocoles sur des sites ayant déjà une gestion écologique)

Des freins liés aux conséquences de la mise en place des protocoles et d'une éventuelle gestion écologique :

- Favoriser certains modes de gestion peut créer des nuisances :
 - Les changements de gestion peuvent avoir des effets délétères notamment via les espèces exotiques envahissantes
 - La favorisation des insectes peut amener à des plaintes des usagers des sites
 - Les modes de gestions valorisés pourraient favoriser certains allergènes
- La volonté d'avoir des espaces verts "propres" est encore très forte
- Si des suivis sont mis en place ça peut bloquer de potentiels chantiers

Conclusion a posteriori et pistes de réflexion de la part de l'équipe d'animation

• À propos des formations :

Vous pouvez soit vous former en autonomie avec les ressources disponibles sur le site (onglet ressources), soit participer à nos sessions de formations. Celles-ci ont lieu au printemps et sont proposées gratuitement aux collectivités qui souhaitent les accueillir !

• À propos de la mise en place des protocoles :

Les protocoles doivent être mis en place sur la base du volontariat : l'objectif est de proposer aux jardiniers qui ont une appétence pour ces sujets de s'impliquer. Florilèges et Propage sont faits pour être accessibles à tous : avec un accompagnement et à force de quelques répétitions, leur application devient de plus en plus facile car la montée en compétences est rapide.

Nous recommandons de suivre peu de sites dans un premier temps et d'essayer de répliquer les passages sur plusieurs années. Il est possible d'augmenter le nombre de sites par la suite si les moyens le permettent. Les protocoles peuvent être mis en place quelle que soit la gestion du site concerné : il est intéressant de comparer différents types de gestion !

- **Sur les a priori autour de la gestion écologique :**

La gestion écologique est l'occasion de proposer des expérimentations afin d'évaluer les effets des différentes pratiques sur la biodiversité. Aussi, le fait d'associer les gestionnaires à ces expérimentations fait sens puisqu'ils seront les premiers impactés par de potentiels changements de pratiques. De plus, le fait qu'une autre perception d'un espace vert dit "propre" soit portée par les gestionnaires et notamment les jardiniers est important afin que ces nouvelles approches et normes se diffusent au plus grand nombre.

- **Une remarque sur le levier mettant en avant le gain de temps grâce à la gestion écologique :**

La question du gain de temps est à utiliser avec parcimonie puisqu'il ne faut pas tomber dans l'un des premiers écueils issus de la gestion différenciée, qui a été reçue par les gestionnaires ou leur hiérarchies comme un alibi afin de pouvoir réduire les effectifs. Les retours de terrain montrent que cela n'est pas vrai et comme de nombreux gestionnaires, fiers de mettre en place une gestion écologique, nous préconisons davantage de travailler différemment plutôt que de travailler moins. La gestion écologique c'est aussi faire évoluer le travail des jardiniers, avec de nouvelles missions comme celle du suivi de la biodiversité et les sciences participatives participent à ce mouvement. D'autant plus qu'il est illusoire de penser que des espaces verts urbains ou suburbains pourraient s'autogérer comme des espaces naturels.